



Extract of Pèlerinages de France

<http://www.pelerinagesdefrance.fr/N-D-de-Cotignac>

Histoire

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D de Cotignac -



Publication date: vendredi 28 juin 2013

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

NOTRE-DAME DE GRÂCES DE COTIGNAC (VAR)

**« JE SUIS LA VIERGE MARIE.
ALLEZ DIRE AU CLERGE ET AUX CONSULS DE
COTIGNAC DE ME BATIR
ICI MEME UNE EGLISE, SOUS LE VOCABLE DE
NOTRE-DAME DE GRÂCES.
ET QU'ON Y VIENNE EN PROCESSION POUR
RECEVOIR LES DONNS
QUE JE VEUX Y REPANDRE. »**

Le sanctuaire de Notre-Dame de Grâces à Cotignac (Var) a été érigé à la suite de deux apparitions à un bucheron de la Sainte Vierge Marie, entourée de Sainte Catherine, martyre d'Egypte- qui apparut aussi à Sainte Jeanne d'Arc- de Saint Bernard de Clairvaux et de l'Archange Saint-Michel, demandant la construction d'une église sous le vocable de Notre-Dame de Grâces, pour y venir en procession pour recevoir les dons de la Mère du Sauveur.



Ainsi, en cette terre de Provence, évangélisée dès le 1er siècle de notre ère, une petite chapelle, puis une église y fut construite, en 1537, attirant depuis lors, de très nombreux pèlerinages et de multiples grâces répandues sur les fidèles. La reconnaissance officielle de l'Eglise fut rapide, puisque le Pape Léon X, en 1521, reconnut par une Bulle le sanctuaire marial et y encouragea la prière. Les grâces y furent nombreuses, abondantes, la plus illustre étant celle donnée à la France, à la suite des prières du roi Louis XII, de la reine Anne d'Autriche et du peuple de France de donner un héritier au Trône de France.

En 1637, tandis qu'il était en prière, le frère Fiacre, un des frères du couvent desservant Notre-Dame des Victoires, eut la révélation qu'il fallait que la Reine demande publiquement qu'on fît en son nom trois neuvaines de prières à la Sainte Vierge, et un fils lui serait donné : une première neuvaine à Notre-Dame de Grâces en Provence, une deuxième en la cathédrale Notre-Dame de Paris, et la troisième à Notre-Dame des Victoires. Cette révélation, suivie d'une apparition de la Vierge Marie, tenant en ses bras le Dauphin promis à la France, conduisit à ce que la demande de la Sainte Vierge, fut prise en compte et les neuvaines dites en les trois sanctuaires. Les neuvaines furent achevées le 5 décembre 1637, soit précisément neuf mois avant la naissance du Dauphin, nommé Louis « Dieudonné », le futur roi Louis XIV, le 5 septembre 1638.



Auparavant, le 10 février 1638, alors que la reine Anne était enceinte de deux mois, Louis XIII, en un acte de foi et de grâce qui fut celui de tout un peuple rassemblé, consacra la France et le peuple français à la Sainte Vierge Marie. L'Acte, solennel et irrévocable, fut soumis au Parlement, dûment enregistré et publié. Il est depuis lors relut chaque année depuis lors, le 15 août, jour de l'Assomption de la Vierge Marie.

Le roi Louis XIV et la reine Anne d'Autriche se rendirent à Cotignac, pour y prier et remercier Notre-Dame, à l'occasion de la signature du traité des Pyrénées mettant fin en 1659 aux guerres entre la France et l'Espagne.

Le site de Cotignac a bénéficié en outre, en 1660, d'une apparition de Saint Joseph à un jeune berger, devant qui une source d'eau vive a jailli. Le sanctuaire est ainsi devenu un lieu de dévotion et de pèlerinage élargi à la Sainte Famille.



Depuis lors, après les violations des libertés publiques et les spoliations et destructions de la révolution de 1789, le sanctuaire fut reconstruit et les honneurs rendus à la Vierge Marie. La déchristianisation programmée y avait produit ses effets destructeurs. Les pères Oblats de Marie Immaculée y accomplirent un travail considérable, réalisant notamment adductions d'eau et accès au site. Depuis 1981, la communauté Saint-Jean assure l'animation spirituelle du sanctuaire et l'accueil des pèlerins.

Accueil et informations pratiques

Le Sanctuaire est ouvert tous les jours de 7h30 à 19h, l'entrée est gratuite.

Un parking est à votre disposition à l'arrivée sur le site.

Vous venez avec un groupe ou souhaitez une visite guidée ?

Présentez-vous au magasin, ou contactez-nous au 04 94 69 64 92

[Courriel](#)

Les visites guidées sont acceptées à partir de 10 personnes

SITES A CONSULTER

[N-D de grâces](#)

[Pèlerinages pour la France](#)

[Diocèse de Fréjus](#)